LE MAGAZINE

JANVIER 2020

ARDENNES THIÉRACHE

La Campagne innovante et accueillante

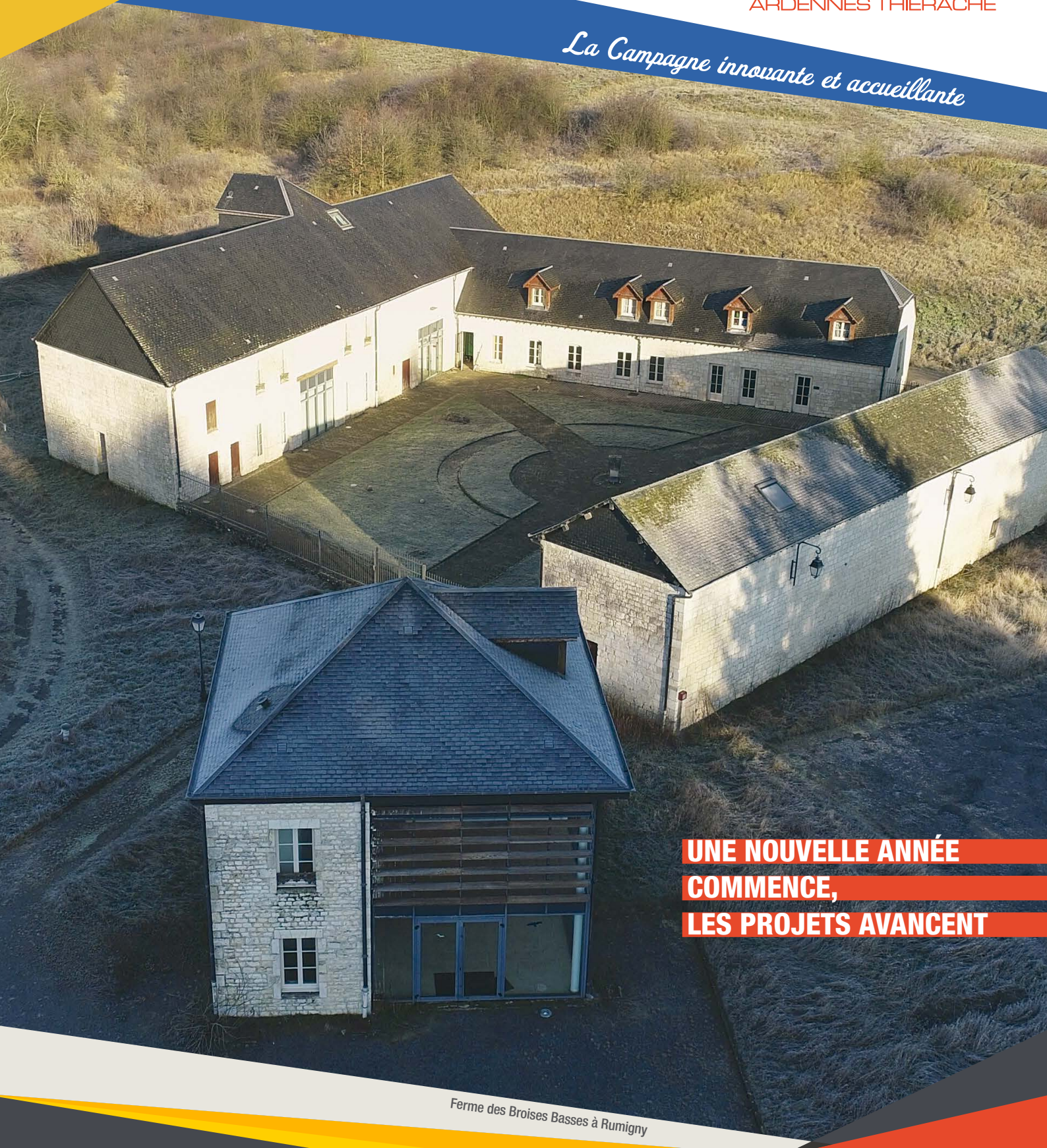

UNE NOUVELLE ANNÉE COMMENCE, LES PROJETS AVANCENT

Ferme des Broises Basses à Rumigny

SOMMAIRE

EDITO P. 2

ÉCONOMIE

ORAC : Plus que 6 mois pour aider les artisans et les commerçants du territoire P. 3

ENVIRONNEMENT

Première collecte de pneus d'ensilage sur le territoire d'Ardennes Thiérache P. 4

Tarifs REOMI P. 4

TOURISME

Ferme des Broises Basses à Rumigny : bientôt un nouvel atout touristique de poids pour le territoire P. 5

Réhabilitation et extension du centre d'hébergement de Liart P. 5

ÉDUCATION ET PETITE ENFANCE

Manger à la cantine pour 1€ par jour P. 6

De nouveaux tableaux numériques dans les écoles du territoire P. 6

Le Relais d'Assistantes Maternelles favorise les rencontres intergénérationnelles P. 7

Lancement du Schéma Départemental des Services aux Familles P. 7

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

La Maison de Santé Pluridisciplinaire de Signy-le-Petit devient MSP Universitaire P. 8-9

Bientôt une salle de sport à Auvillers-les-Forges P. 10

Un PLUI, c'est parti ! P. 11

LOISIRS - CULTURE

La bibliothèque de l'Échelle fête ses 10 ans P. 12

Le Cabaret des Bulles : un spectacle féérique pour clôturer 2019 P. 12

Réseau des médiathèques d'Ardennes Thiérache une équipe de bénévoles dynamique au service de la Culture P. 13

Une fin d'année riche en évènements festifs avec Ardennes Thiérache P. 14

PORTRAIT

Un service mutualisé pour les mairies du territoire P. 15

AGENDA P. 16

Comme vous le savez, la communication institutionnelle en période préélectorale est encadrée. Je serai donc très concis dans ce premier édito de l'année 2020.

Vous découvrirez dans ce numéro des actions déjà engagées par Ardennes Thiérache. Celles-ci se poursuivront dans les mois et années à venir.

Surtout, je vous présente mes vœux les plus sincères de bonheur, de santé et réussite pour vous et vos proches.

Je formule le vœu que, tous ensemble, habitants, associations, agriculteurs, entrepreneurs, communes, communauté de communes, nous ayons la volonté et la détermination de relever tous les défis qui se présenteront à nous pour rendre notre territoire toujours plus innovant et accueillant.

Bien cordialement,

Miguel LEROY
Président d'Ardennes Thiérache
Maire d'Auvillers les Forges

ARDENNES THIËRACHE

Communauté de communes Ardennes Thiérache
4-6 impasse de la Fontaine - 08260 Maubert-Fontaine
tél. 03 24 26 13 31 - contact@ardennesthierache.fr

www.ardennes-thierache.com

FUSION [WARCQ - 03 24 33 42 42]
Imprimé sur papier PEFC en 5 100 exemplaires
Rédaction et photos : Ardennes Thiérache
Directeur de publication : Miguel Leroy

Annuaire des services d'Ardennes Thiérache

Accueil Général /// contact@ardennesthierache.fr

Service Administratif /// administration@ardennesthierache.fr

Service Education et Jeunesse /// scolaire@ardennesthierache.fr

Service Urbanisme /// urbanisme@ardennesthierache.fr

Service Déchets /// dechets@ardennesthierache.fr

Service Assainissements (Collectif et Non Collectif - SPANC) assainissement@ardennesthierache.fr

Service Mutualisé de Police Municipale police.municipale@ardennesthierache.fr

Réseau des médiathèques /// bibli@ardennesthierache.fr

Relais d'Assistantes Maternelles /// ram@ardennesthierache.fr

Ecoles des arts vivants /// arts-vivants@ardennesthierache.fr

Service Technique /// technique@ardennesthierache.fr

Service Communication communication@ardennesthierache.fr

Développement Territorial developpement@ardennesthierache.fr

Direction Générale des Services direction@ardennesthierache.fr

Cabinet du Président /// cab.president@ardennesthierache.fr

Pierre Salmon, agent Ardennes Thiérache en charge des dossiers Orac, Jean-Yves Lagneaux, Vice-président aux affaires économiques et Jérôme Désimeur, couvreur à Marlemont

ORAC : PLUS QUE SIX MOIS POUR AIDER LES ARTISANS ET LES COMMERÇANTS DU TERRITOIRE

Depuis fin 2012, l'ORAC (Opération de Restructuration de l'Artisanat et du Commerce) accompagne les artisans et commerçants du territoire dans leur développement et leurs demandes de subventions à l'investissement. L'opération prendra fin en juin 2020, c'est donc le moment de solliciter le dispositif si vous êtes artisan ou commerçant et que vous répondez aux conditions d'élligibilité.

L'ORAC a été initiée dans le cadre du SINOA (Syndicat Intercommunautaire du Nord Ouest Ardennais) qui regroupait les deux Communautés de communes Ardennes Thiérache et Portes de France. À la dissolution du SINOA, Pierre Salmon, un agent de la Communauté de communes Vallées et Plateau est mis à la disposition d'Ardennes Thiérache qui gère les demandes.

L'ORAC est dans sa deuxième tranche depuis Juin 2016 et continue d'apporter une aide directe aux entreprises situées sur les deux territoires. Celle-ci touche cependant à son terme et prendra fin en juin 2020.

Financée par la Région Champagne-Ardenne et l'Etat, l'ORAC a permis d'apporter des aides à de nombreux artisans et commerçants.

A ce jour ont été aidés sur le territoire d'Ardennes Thiérache 64 artisans et commerçants pour un total de 286 000 euros d'aides directes sous forme de subventions, pour un total d'un million quatre cent trente mille euros d'investissements.

L'ORAC propose des aides directes individuelles pour :

- **les aménagements immobiliers :** mise aux normes (hygiène, sécurité, environnement, accessibilité), rénovation, agencement et agrandissement des locaux professionnels),
- **l'achat de matériel** et l'amélioration de l'outil de production,
- **l'enseigne commerciale,**
- **les véhicules :** acquisition et aménagement de véhicules de tournée alimentaire, aménagement de véhicule atelier (minimum 3 000€HT pour l'aménagement).

L'ORAC, ce sont aussi des actions collectives :

- **Démarche Qualité :** accroître la compétitivité et l'attractivité des commerces de proximité et de l'artisanat, pour fidéliser ou reconquérir la clientèle.
- **Diagnostic Energie :** étude d'un professionnel sur la consommation d'énergie, pour réduire vos charges.
- **Diagnostic Accessibilité :** étude d'un professionnel sur la consommation d'énergie pour réduire les charges.
- **Achat-Ville :** formation personnalisée à l'outil Achat-Ville et aux nouvelles technologies par la CCI.

Pour bénéficier de l'ORAC, votre entreprise :

- doit être installée et investir sur le territoire d'Ardennes Thiérache,
- doit réaliser plus de 30% de son chiffre d'affaires avec les particuliers,
- son chiffre d'affaires annuel est inférieur à 1 000 000€,
- est à jour de ses obligations fiscales et sociales,
- est inscrite au Répertoire des Métiers ou au Registre du Commerce depuis plus de 6 mois au moment de la demande.

Le montant de la subvention concerne des investissements allant de 5 000 à 75 000 euros HT, et si le dossier est retenu, l'aide s'élève à 20% du montant HT. Ces aides s'adressent aux Très Petites Entreprises commerciales et artisanales (moins de 20 salariés), qui sont déjà installées et qui investissent sur le territoire de la Communauté de Communes Ardennes Thiérache.

Contactez-nous au 03 24 26 13 31 pour l'étude de vos projets et le montage de votre dossier ORAC.

PREMIÈRE COLLECTE DE PNEUS D'ENSILAGE SUR LE TERRITOIRE D'ARDENNES THIÉRACHE

Ardennes Thiérache, en partenariat avec la Chambre d'Agriculture des Ardennes, a procédé à sa première collecte de pneus d'ensilage en décembre dernier.

Alors que les pneus usagés ont longtemps été utilisés par les agriculteurs pour lester les bâches couvrant les ensilages, ils aspirent aujourd'hui à se tourner vers d'autres solutions plus pratiques et esthétiques.

Afin d'aider les exploitants agricoles à recycler ces pneus, Ardennes Thiérache s'est associée à la Chambre d'Agriculture des Ardennes pour procéder à des collectes programmées avec une réduction du coût de retraitement.

Cette opération permet à la fois d'apporter un soutien au monde agricole quant au retraitement de ses déchets encombrants tout en garantissant de nombreux bénéfices pour le territoire en général :

- Des bénéfices environnementaux et sanitaires : les pneus entreposés offrent en effet un refuge aux rongeurs et sont souvent colonisés par des guêpes. Par ailleurs, l'eau stagnant dans les pneus favorise la prolifération de moustiques. Enfin, en se dégradant, les pneus sont source de pollution qui atteint la terre et les cours d'eau.
- Des bénéfices paysagers : Déjà peu esthétiques lorsqu'ils sont utilisés pour l'ensilage, les pneus deviennent une véritable verrue dans les paysages ruraux lorsqu'ils sont entreposés en tas, rapidement colonisés par les ronces et en état de dégradation.
- Des bénéfices agricoles : Dans un contexte où le nombre de départs à la retraite des chefs d'exploitations est souvent supérieur au nombre de nouvelles installations, l'élimination des pneus d'ensilage peut-être un argument fort pour inciter les jeunes à reprendre une exploitation agricole. Ces collectes montrent également la volonté de ceux qui y participent à tendre vers une agriculture plus propre.

L'opération « Collecte de pneus d'ensilage » s'adresse aux exploitants agricoles, actifs et retraités, dont le siège d'exploitation est situé sur le territoire de la Communauté de Communes Ardennes Thiérache.

À ce titre, les exploitants agricoles qui participent à cette opération bénéficient d'une réduction de moitié du coût du retraitement de leurs pneus. Effectivement, alors que le coût de retraitement des pneus est de 200€HT/tonne, 100€HT/tonne est pris en charge par la Communauté de communes Ardennes Thiérache.

Pour le lancement de cette première opération en décembre dernier, 70 tonnes de pneus ont d'ores et déjà été collectés. D'autres opérations devraient voir le jour en 2020.

TARIFS DE LA RÉOMI

Afin d'inciter à la mise en place de la Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères INCITATIVE au niveau national, l'Etat et l'Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME) ont proposé (en 2014 et 2015) des aides financières dont le SMICTOM d'Auvillers les Forges a pu bénéficier à l'époque, permettant ainsi une baisse significative des tarifs.

Ces baisses de tarifs, et bien que des actions d'optimisation de coûts soient effectuées au quotidien (et notamment depuis l'absorption du SMICTOM par Ardennes Thiérache permettant des économies très significatives), ne permettaient pas d'équilibrer le budget sur le long terme. Par conséquent, les tarifs ont dû être réajustés depuis trois ans pour pouvoir couvrir l'ensemble des dépenses liées au service.

Les tarifs de Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères restent tout de même, à l'heure actuelle, plus bas qu'il y a 7 ans et parmi les plus compétitifs du Département.

FOYERS / ANNÉES	1 PERS	2 PERS	3 PERS	4 PERS	5 PERS
2013	93€	175€	249€	313€	368€
2014*	78€	152€	152€	279€	322€
2015	73€	121€	121€	180€	234€
2016 et 2017	74€	121€	121€	179€	235€
2018	78€	127€	127€	188€	247€
2019	90€	146€	146€	216€	284€
2020	91€	149€	149€	221€	289€
Evolution 2013/2020	-0,6%	-15%	-40%	-30%	-21%

** Année de mise en place de la redevance enlèvement des ordures ménagères INCITATIVE.*

FERME DES BROISES BASSES À RUMIGNY, BIENTÔT UN NOUVEL ATOUT TOURISTIQUE DE POIDS POUR LE TERRITOIRE

Depuis trois ans et la dissolution du Syndicat Intercommunautaire du Nord-Ouest Ardennais (SINOA), Ardennes Thiérache exerce pleinement la compétence tourisme pour les 37 communes du territoire.

C'est ainsi que, depuis trois ans, de nombreuses opérations ont été menées en vue de promouvoir la richesse touristique de la Communauté de communes déjà prisée par une population belge, néerlandaise et issue du Nord de la France notamment durant la période estivale.

Parmi les actions engagées depuis le 1er janvier 2017, la Communauté de communes a notamment créé son guide tourisme en collaboration avec l'Union Départementale des Offices de Tourisme et Syndicats d'initiatives des Ardennes, a réalisé des spots vidéo pour promouvoir l'activité des hébergeurs touristiques du territoire, a mis en place la taxe de séjour, a réalisé un schéma de développement Touristique, est en cours de finalisation de son schéma de développement des sentiers d'itinérance douce (qui s'achèvera par la mise à niveau , la modification et/ou la création de nouveaux sentiers et par la pose des panneaux touristiques sur les sentiers) et participe à la création de sentiers transfrontaliers mis en place par Ardennes Ecotourism.

Afin d'aller toujours plus loin dans son offre touristique, la Communauté de communes Ardennes Thiérache a décidé d'acquérir la ferme des Broises Basses à Rumigny (soutenue par l'attribution d'une subvention de l'Etat : dotation d'équipement des territoires ruraux).

Pour Laurence Barbière, vice-présidente en charge du tourisme, cet investissement représente une véritable opportunité pour favoriser le tourisme dans notre secteur : *« Ce site sera un magnifique outil implanté au cœur d'Ardennes Thiérache. Il aura une vocation culturelle, avec la création d'une petite salle de spectacle et la possibilité de recevoir des artistes en résidence. Un petit hébergement de groupe est également prévu ainsi qu'une boutique de produits locaux et même une escape game et d'autres activités ludiques ».* Ce site fonctionnera en lien étroit avec le "centre d'hébergement" à Liart qui sera achevé fin 2020 et permettra une capacité d'accueil de 60 lits. L'objectif affiché étant de proposer des séjours "clés en main".

Le coût d'acquisition du bâtiment de 1 324 m² auprès du Conseil Départemental des Ardennes s'élève à 250 000 euros et le montant des travaux est en cours de définition précise (notamment en fonction du programme d'activités que le site proposera).

La Communauté de communes prévoit un démarrage des travaux de réhabilitation complète du bâtiment d'ici 12 à 14 mois, et sera en mesure d'accueillir du public à compter du dernier trimestre 2021/premier trimestre 2022.

La ferme des Broises Basses s'inscrit comme l'un des projets touristiques majeurs pour Ardennes Thiérache au cours des prochaines années. Un véritable atout pour donner envie à la population extérieure de visiter notre beau territoire tout en proposant un service qualitatif en matière de Culture à la population qui réside au sein de la Communauté de communes.

RÉHABILITATION ET EXTENSION DU CENTRE D'HÉBERGEMENT DE LIART

La Communauté de communes Ardennes Thié-rache procède actuellement à la réhabilitation du centre d'hébergement de Liart.

Cet ancien bâtiment construit dans les années 1960 accueillait à l'origine un lycée agricole. La réhabilitation lourde du centre d'hébergement et la création d'une extension permettra d'accroître sa capacité d'accueil de 37 à 60 lits.

Le coût total de l'opération s'élève à 1 800 000€ HT. La Communauté de communes a par ailleurs pu bénéficier de subventions à hauteur de 940 000€ (DETR, Région Grand Est, Département des Ardennes).

A travers ce projet, Ardennes Thiérache entend développer le tourisme (en partenariat avec la Maison de la Thiérache pour le public scolaire). Parmi les projets évoqués :

- le développement de la randonnée,
- l'accueil de familles en vacances,
- l'accueil de séminaires d'entreprises,
- l'hébergement sur l'itinérance randonnée pédestre ou vélo,
- l'accueil de groupes de jeunes type "centre de vacances",
- l'accueil de scolaires en dehors des vacances scolaires.

MANGER À LA CANTINE POUR 1 EURO PAR JOUR

Depuis le 1er avril 2019, l'Etat propose la mise en place du dispositif des "cantines à 1€". Dès que les modalités d'application de cette nouvelle mesure ont été connues, les élus d'Ardennes Thiérache ont fait le choix d'appliquer (au 1er novembre 2019), une nouvelle grille tarifaire sur le "forfait cantine".

Pourquoi à Ardennes Thiérache ?

Après étude des statistiques sur les familles fournies par la CAF, il a semblé logique pour les élus de saisir cette nouvelle opportunité proposée par l'Etat. Dans la continuité du dispositif des petits déjeuners à l'école (réservé initialement aux zones urbaines), les "cantines à 1€" permettent de poursuivre les actions à destination des familles d'Ardennes Thiérache et ainsi renforcer le soutien apporté aux parents dont 2/3 bénéficient de la baisse de tarif, redonnant ainsi du pouvoir d'achat.

Opportunité ?

« Oui, car pour tout repas facturé à 1€ aux familles, l'état verse 2€ en compensation à la Communauté de communes. Jusqu'à présent, un repas au forfait était facturé 3,21€ en moyenne aux familles. Je rappelle au passage que le coût total d'un repas pour Ardennes Thiérache est de l'ordre de 8 à 9€. Avec ce dispositif, plus de la moitié des familles vont pouvoir bénéficier d'une tarification très basse sans que le budget restauration scolaire n'en soit impacté. D'autant plus que depuis septembre 2019, toutes nos cantines sont déclarées en tant qu'accueils de loisirs, ce qui nous ouvre à de nouveaux financements auprès de la CAF. » précise Jean-Yves Chevanne, Vice-Président chargé des affaires scolaires.

Quid des autres tarifs ?

Pour être éligible à ce dispositif de "Cantines à 1€" proposé par l'Etat aux communes et communautés de communes éligibles, les collectivités devaient mettre en place au minimum trois tarifs progressifs. Pour les élus de la CCAT, le mot d'ordre était clair : pas de hausse de tarifs et pas de baisse de qualité de service ! Par conséquent, le tarif forfaitaire en place de 45€ par mois a été maintenu mais est devenu le tarif le plus élevé. Les 3 tranches tarifaires sont dorénavant appliquées selon le Quotient Familial (QF) des familles comme suit :

Quotient Familial	Tarifs annuel réparti sur 10 mois	Equivalence au repas pour 140 repas /an
Si QF inférieur à 1 000	140€ soit 14€ par mois	1€
Si QF de 1 000 et 1 500	300€ soit 30€ par mois	2,14€
Si QF supérieur à 1 500	450€ soit 45€ par mois	3,21€

Comment bénéficier de ces nouveaux tarifs ?

En fournissant une attestation de Quotient Familial de moins de 3 mois auprès du service scolaire d'Ardennes Thiérache. Attention, la cantine étant soumise à réglementation (capacité d'accueil des bâtiments, capacité d'encadrement...), toute nouvelle inscription est soumise à acceptation selon les places disponibles !

Renseignements : par téléphone au 03 24 26 13 31 ou par mail à scolaire@ardennesthierache.fr.

DE NOUVEAUX TABLEAUX NUMÉRIQUES DANS LES ÉCOLES DU TERRITOIRE

Ardennes Thiérache continue à innover en matière d'interaction numérique dans les pôles scolaires du territoire.

En cette fin d'année 2019, de nouveaux tableaux blancs numériques ont été installés dans les écoles de Signy-le-Petit, Rumigny, Auvillers-les-Forges et Rouvroy-sur-Audry.

D'une valeur initiale de 5 500€TTC, la Communauté de communes a pu bénéficier d'une remise de 60% sur le prix d'achat suite à une offre de destockage.

Plus lumineux, plus mobiles et plus légers, ces tableaux numériques nouvelle génération ouvrent en outre des perspectives pédagogiques intéressantes aux enseignants dans les différentes matières enseignées.

Les enfants, quant à eux, sont ravis de pouvoir travailler sur ces tableaux ultra-modernes.

L'objectif premier était de remplacer les équipements les plus vétustes mais la Communauté de communes prévoit de renouveler l'ensemble du parc au fur et à mesure.

LE RELAIS D'ASSISTANTES MATERNELLES FAVORISE LES RENCONTRES INTERGÉNÉRATIONNELLES

Depuis quelques mois, le RAM d'Ardennes Thiérache propose des rencontres intergénérationnelles à travers divers ateliers à thème où tous petits et séniors échangent des moments privilégiés.

Créé en octobre 2017, le RAM a pour vocation de créer des liens entre les assistantes maternelles souvent isolées, les aider dans leurs démarches administratives, proposer des animations et des formations.

Depuis quelques mois, Laurence Le Brech, la responsable du RAM d'Ardennes Thiérache a mis en place des rencontres intergénérationnelles pour favoriser le lien entre les petits âgés de 0 à 3 ans et les séniors présents sur le territoire.

« Les enfants ont besoin de leurs aînés pour se construire. Nos séniors n'avaient pas la possibilité de transmettre leurs savoirs aux jeunes par manque de rencontres avec les enfants du territoire. Ce projet permet en outre aux assistantes maternelles de s'ouvrir encore plus vers l'extérieur, leurs voisins âgés, les résidents de l'EHPAD et de les faire connaître auprès de la population ».

Financées par la CAF dans le cadre des fonds d'accompagnement "publics et territoires", les rencontres intergénérationnelles ont pour objectifs :

- de favoriser le lien social entre les générations,
- de partager un moment de détente et de convivialité avec les personnes âgées,
- de découvrir d'autres personnes, d'autres lieux, de nouvelles relations, s'ouvrir sur l'extérieur,
- de contribuer à la valorisation du savoir-faire, savoir-être des personnes âgées,
- d'avoir un rôle éducatif tant auprès des résidents, des enfants et des professionnels,
- de prévenir la perte d'autonomie des personnes âgées.

C'est ainsi que plusieurs séances ont d'ores et déjà été organisées avec les Ehpad de Liart et de Signy-le-Petit ainsi que l'association EVA08.

Sorties à la ferme, médiation animale, animation musicale et même yoga sont proposés dans le cadre de ces ateliers.

Suite au succès rencontré par ces rencontres intergénérationnelles et les sourires affichés sur les visages des petits comme des aînés, de nouveaux rendez-vous seront programmés tout au long de l'année 2020.

SDSF

LANCEMENT DU GROUPE D'ANIMATION TERRITORIAL D'ARDENNES THIÉRACHE

Le Schéma Départemental des Services aux Familles (SDSF), co-signé le 28 juin 2017 par l'Etat, l'Education Nationale, le Conseil Départemental, la CAF, la MSA, l'UDAF et l'ensemble des Communautés de communes des Ardennes vise à consolider et renforcer la dynamique partenariale locale, dans l'objectif de poursuivre la correction des inégalités territoriales et sociales en matière d'accès aux services.

Le 10 décembre 2019, une première réunion locale du SDSF s'est tenue en compagnie de nombreux acteurs du territoire au siège d'Ardennes Thiérache pour la mise en place d'un "groupe d'animation territorial".

La Communauté de communes Ardennes Thiérache, qui sera en charge d'animer et de coordonner ce groupe, est une nouvelle fois "innovante et accueillante" puisqu'il s'agit du premier comité local mis en place sur le département des Ardennes !

Ce groupe d'animation aura pour objectif de créer une dynamique collaborative entre les différents acteurs du territoire en matière de services aux familles sur 4 axes :

La parentalité et l'enfance, la jeunesse, les séniors, la mobilité.

De futures actions émergeront rapidement de ce groupe d'animation. Actions qui pourront être menées en parallèle et en complémentarité du futur Contrat Local de Santé qui sera élaboré courant 2020 sur la comcom. Affaires à suivre...

LA MAISON DE SANTÉ PLURIDISCIPLINAIRE DE SIGNY-LE-PETIT DEVIENT MSP UNIVERSITAIRE

Depuis le 21 octobre 2019, la MSP de Signy-le-Petit est devenue MSP Universitaire, une labellisation vouée à optimiser l'offre de soin future pour les patients du territoire.

La Maison de Santé Pluridisciplinaire de Signy-le-Petit a ouvert ses portes en Janvier 2015. Ce bâtiment de 750 m², propriété de la Communauté de communes Ardennes Thiérache, va voir ses locaux agrandis de 355 m² (coût des travaux estimé à 550 000 euros HT dont 355 000 euros HT de subventions). *« Cette extension réalisée par la Communauté de communes Ardennes Thiérache est d'une grande importance et traduit le soutien et le dynamisme de notre territoire en matière de soins »,* souligne Miguel Leroy, le président d'Ardennes Thiérache.

Le 21 octobre dernier, parallèlement au dépôt du permis de construire pour l'extension du bâtiment, une convention avec l'Agence Régionale de la Santé Grand-Est a été signée. La MSP est devenue MSP Universitaire ouvrant ainsi la voie de la recherche au sein de cette structure médicale.

Présente pour la signature de la convention, Muriel Vidalenc, la Directrice Générale déléguée à l'ARS Grand Est en charge du département des Ardennes, a souligné l'importance de la mise en œuvre de tels projets, notamment sur un territoire rural : *« Les projets avancent dans les Ardennes et cela fait plaisir de le constater. Cela montre le dynamisme des professionnels de santé, des élus et de l'ensemble des acteurs du territoire. Nous avons vécu pendant des années de façon cloisonnée, ce type de structure où 15 professionnels oeuvrent de concert depuis quatre ans ne peut que nous donner envie de continuer dans ce type de pratique et de la développer encore plus ».*

Une MSPU pour améliorer la qualité des soins

Concrètement, que va changer ce nouveau statut de Maison de Santé pluridisciplinaire Universitaire sur notre territoire ?

Porteur de ce projet d'envergure, le docteur Yannick Pacquelet, Chef de Clinique Universitaire, Maître de Conférence Associé à la faculté de Médecine de Reims et médecin généraliste à la MSPU de Signy-le-Petit, explique : *« Une MSP Universitaire est un lieu où nous soignons, où nous enseignons et où nous faisons de la recherche. Pour pouvoir bien enseigner aux étudiants la façon dont on soigne, il faut avoir des données précises venant du lieu où nous pratiquons. Jusque maintenant ces données étaient mal recueillies. L'idée de la MSPU est de recueillir précisément et d'exploiter ces données afin de fournir aux générations futures des informations pertinentes qui les aideront à mieux prendre*

Docteur Yannick Pacquelet et Muriel Vidalenc, signature de la convention avec l'ARS.

en charge les patients du territoire, à mieux les soigner. Une MSPU permet donc d'améliorer la qualité des soins ».

En effet, les données recueillies dans un contexte rural seront différentes que celles obtenues au sein d'une grande ville... des patients différents, des pathologies différentes, un environnement différent... autant d'informations qui devront être recueillies et traitées pour une amélioration future de la qualité de service.

Des thématiques de recherches précises

Dans un premier temps, les thématiques de recherche seront axées principalement sur le domaine mère-enfant (IVG), la santé mentale et les vaccinations (expérimentation d'un centre de vaccination temporaire au sein de la MSPU).

La MSPU souhaite également s'engager à :

- **Participer au développement** de la formation d'infirmières en pratiques avancées en santé mentale,
- **Co-organiser les formations** au sein de la MSP avec l'Association d'Appui aux Professionnels de santé pour l'ensemble des médecins du secteur, professionnels libéraux et infirmiers de l'EHPAD de Signy-le-Petit,
- **Accueillir des étudiants infirmiers :** échanges avec les professionnels de la MSP pour enrichir les prises en charge pluridisciplinaires.

Une offre de santé digne des plus grandes villes

En plus de proposer une offre de soins de plus en plus qualitative, cette dynamique, insufflée par la MSPU de Signy-le-Petit, permet d'accueillir des jeunes internes en médecine qui choisissent ensuite la campagne pour exercer leur métier (cf. encadré).

C'est ainsi que, forte de ces quinze professionnels de la santé (quatre médecins généralistes, un dentiste, quatre infirmiers, deux masseurs kinésithérapeutes, un orthophoniste, un pédicure-podologue, un psychologue clinicien et une diététicienne), la MSPU de Signy-le-Petit propose une prise en charge médicale digne des plus grandes villes à la campagne.

NICOLAS BEZARD AGRANDIT L'ÉQUIPE DE LA MSPU DE SIGNY-LE-PETIT

Il est le dernier arrivé à la MSPU de Signy-le-Petit depuis la fin de l'année 2019. Après avoir effectué deux stages en médecine générale au sein de la structure, Nicolas Bezard a été convaincu que c'était dans le monde rural qu'il voulait exercer sa vocation : *« J'ai vécu toute mon enfance à la campagne. C'est un environnement que j'apprécie beaucoup. Je ne me voyais pas exercer ou habiter en ville. La campagne, j'y ai toujours pensé. J'ai eu la chance de faire mes stages au sein d'un environnement qui me plait avec des collègues dont la façon de travailler me convient et avec qui je m'entends bien. Il ne m'en fallait pas plus pour avoir envie de travailler ici ensuite. »*

Un interne en médecine est un étudiant qui pratique des stages en hôpital et en ambulatoire afin d'apprendre son métier avec des médecins séniors. Nicolas Bezard a pratiqué quatre stages en hôpital et a choisi Signy-le-Petit pour ses deux stages en ambulatoire.

« Lors de mon deuxième stage ici, j'ai travaillé beaucoup plus en autonomie. Je pouvais ausculter mes patients seuls tout en étant encadré par les séniors qui étaient là pour moi ».

Fort de son expérience au sein de la MSPU de Signy-le-Petit, Nicolas Bezard est donc le quatrième médecin généraliste avec les docteurs Yannick Pacquelet, Mélanie Gerbaux et Marie Boiteux-Chabrier.

BIENTÔT UNE SALLE DE SPORT À AUVILLERS-LES-FORGES

Les travaux sont lancés pour la future salle de sport à Auvillers-les-Forges. Avant la fin 2020, ce bâtiment de plus de 400 m² qui accueillait l'ancienne caserne de pompiers sera dédié à la boxe et à la musculation.

Avec un coût total des travaux de 635 000 euros ht dont 282 888 euros financés par l'État (165 000 euros dans le cadre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux et 117 888 euros dans le cadre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local), c'est encore un nouveau projet d'envergure entamé par Ardennes Thiérache pour rendre notre territoire rural toujours plus accueillant et innovant.

Actuellement en cours de désamiantage, le bâtiment sera aménagé avec plusieurs salles à thème.

Le rez-de chaussée sera dédié à l'entrainement de boxe avec un ring ainsi que deux salles de musculation et un Club House.

Une troisième salle de musculation sera installée au premier étage du bâtiment.

Dans le cadre des activités péri-éducatives, les activités boxe menées par Hamid Zaïm et son club CS Nouzonville Ardennes avaient déjà rencontrées un franc succès auprès des enfants du territoire. De même, un grand gala de boxe avait attiré des centaines de spectateurs en novembre 2018 à Mon-Idée. C'est donc en toute logique qu'Ardennes Thiérache lancera un appel à projet dans les prochaines semaines pour s'associer à un partenaire en capacité d'implanter et de gérer cet équipement un club de boxe sur le territoire.

La mise en place d'une activité boxe sur le territoire permettra d'apporter une nouvelle alternative en matière d'offre sportive pour les jeunes d'Ardennes Thiérache et de dynamiser encore plus notre territoire rural.

Rendez-vous fin d'année 2020 sur le ring d'Ardennes Thiérache... un nouveau sport sur le territoire qui permet, non seulement de faire travailler le corps, mais permet aussi de gérer ses émotions et de travailler sa force mentale. La boxe, une discipline qui permet en outre d'inculquer des valeurs fortes telles que le respect de l'adversaire et le dépassement de soi.

UN PLUI, C'EST PARTI !

QU'EST CE QU'UN PLUI ?

Le PLUi est un document d'urbanisme opérationnel qui porte sur le territoire de plusieurs communes (37 communes en l'espèce), qui permet la mise en cohérence de politiques publiques territoriales et la prise en compte du fonctionnement des territoires qui dépasse largement le cadre communal.

Il met en œuvre le projet intercommunal, co-construit entre élus, à l'horizon de plusieurs années, en articulant les politiques publiques d'aménagement, de transports, d'habitat mais aussi d'environnement, de climat ou d'activités économiques.

Le PLUi présente de nombreux avantages :

- **Renforcer la solidarité entre communes** au sein d'un Établissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI), en l'occurrence Ardennes Thiérache.
- **Apporter une cohérence** des problématiques de l'aménagement de l'espace, une mutualisation des moyens financiers pour des documents qualitatifs.
- **Appliquer une stratégie de développement** durable cohérente en préservant les ressources et les espaces, de limiter l'étalement urbain et les déplacements en proposant des espaces partagés et équilibrés sur le territoire communal.
- **Favoriser un développement harmonieux** des différentes communes composant l'EPCI, grâce à une insertion architecturale, urbaine et paysagère collective.

Pour mémoire, par délibération en date du 29 juin 2017, la Communauté de communes a pris la décision d'élaborer un Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi). Une décision qui représente un atout et une réelle opportunité pour le territoire en permettant de préparer l'avenir et de répondre aux objectifs de développement durable. Il restait encore à s'adjoindre les services d'un Bureau d'Etudes Spécialisé, c'est chose faite depuis septembre 2019.

Dans le cadre de ce projet, la Communauté de communes Ardennes Thiérache a collaboré avec l'Université Paris 1 – Panthéon Sorbonne afin d'établir, courant 2018, le diagnostic territorial (1ère étape d'élaboration du PLUi). Ainsi, le premier semestre 2019 a vu l'élaboration du dossier de consultation servant à recruter un bureau d'études.

Sept prestataires ont remis une offre pour l'élaboration du PLUi (lot 1) et du diagnostic agricole (lot 2). Après analyse, c'est l'offre du groupement Bureau d'études DUMAY (Sedan) et l'Atelier des Territoires pour un montant de 281 069 euros HT qui a été retenue pour l'élaboration du PLUi et l'offre de la Chambre d'Agriculture des Ardennes pour un montant de 44 000 euros HT qui a été retenue pour l'élaboration du diagnostic agricole.

La réunion de lancement des études a eu lieu le 14 octobre 2019 au siège de la Communauté de communes. Les 37 communes étaient évidemment conviées afin de présenter la démarche de travail en étroite collaboration avec les Maires et leurs conseils municipaux pendant les trois années que durera l'élaboration du PLUi. Plan Local d'Urbanisme intercommunal qui devrait être approuvé au dernier trimestre 2022 pour une application pratique sur le "terrain" au premier trimestre 2023.

A cette date, c'est bien le PLUi qui régira l'ensemble des autorisations d'urbanisme déposées en Mairie dans les 37 communes qui composent Ardennes Thiérache. Les citoyens ne seront également pas oubliés dans le cadre des réunions d'informations, de concertations qui jalonneront les trois années d'élaboration du PLUi.

Prochaine étape, après le renouvellement des élus communautaires (suite aux élections municipales des 15 et 22 mars prochain), présentation du diagnostic territorial et du diagnostic agricole aux "nouveaux élus" puis mise en place d'ateliers thématiques.

Bref du travail conséquent et important pour l'avenir du territoire en perspective...

LA BIBLIOTHÈQUE DE L'ÉCHELLE FÊTE SES DIX ANS

Ouverte en 2009, la bibliothèque de l'Échelle a fêté ses dix ans d'existence. Ce lieu atypique avec ses murs en pierre, situé dans la cour du château de l'Échelle, accueille la population du secteur et propose plus de 3 000 documents en prêt.

Avant son ouverture, un point lecture en bibliobus animé par Mme Ballot passait régulièrement dans le village. En 2009, la commune décide d'ouvrir sa bibliothèque au sein du château. En 2015, elle intègre le réseau des médiathèques intercommunales d'Ardennes Thiérache. Elle est ouverte tous les mercredis après-midi au public de 14h à 18h. Les lecteurs y sont accueillis par le sourire chaleureux et la gentillesse d'Audrey Neveux, agent d'Ardennes Thiérache.

Présente à la bibliothèque de l'Échelle depuis 2013, Audrey apprécie le caractère original du lieu : *« J'aime le cadre au sein duquel je travaille ici. On sent que cet endroit a du vécu et en même temps on se sent détendu et serein ici. D'ailleurs, j'avais un adhérent qui vivait à Charleville-Mézières et qui venait exprès ici pour profiter du lieu et choisir ses lectures dans ce cadre de caractère et à taille humaine ».*

La bibliothèque dénombre plus de 300 passages par an et compte 65 adhérents actifs, ce qui pour un village de 140 habitants, est déjà très satisfaisant. *« Nous ne rencontrons pas les mêmes personnes ici que dans les autres médiathèques »,* souligne Audrey Neveux, *« nous sommes sur la route de Compostelle et à côté du musée de l'école d'hier, les voyageurs passent souvent par nos rayonnages ».*

De nombreux évènements ont déjà été organisés à la bibliothèque de l'Échelle tels que des expositions sur le thème Moyen-âge et du fantastique, des ateliers couture et une journée médiévale tout autour du château.

N'hésitez pas à pousser la porte de la bibliothèque de l'Échelle pour découvrir cet écrin de culture au cœur de notre ruralité. Elle vous accueille tous les mercredis de 14h à 18h dans la cour du château.

LE CABARET DES BULLES

Un spectacle féérique pour clôturer 2019

Mercredi 18 décembre 2019, plus de 400 personnes étaient présentes à la salle polyvalente de Mon-Idée pour assister au spectacle d'Allan Hart, "Le Cabaret des Bulles", un moment magique entre music-hall et comédie.

Cet artiste complet est bien connu dans le monde du spectacle et s'est même illustré dans l'émission de Patrick Sébastien, "Le plus grand cabaret du monde" sur France 2.

Pour Marie-Claire Doré, vice-présidente d'Ardennes Thiérache en charge de la Culture et de l'Animation, il est important de proposer une programmation culturelle riche et éclectique aux habitants du territoire : *« 2019 a été très riche en animations avec du cinéma en plein air, des concerts donnés dans les petits villages, les concerts de l'école intercommunale des Arts vivants, des pièces de théâtre, des auteurs invités dans notre réseau des médiathèques... C'est important pour nous d'apporter la Culture sur notre territoire rural mais aussi de proposer des moments ludiques qui permettent de profiter du moment présent et de rire ».*

C'est donc avec Allan Hart que cette belle année culturelle s'est clôturée pour Ardennes Thiérache.

Musique dynamique, lumières et bulles de savon sont quelques uns des ingrédients de ce show unique où le magicien devient artiste des bulles en combinant des effets magiques avec le monde féerique des bulles de savon.

Pendant une heure trente, Allan a jonglé avec les bulles, les a sculptées, les a enflammées et même remplies de fumée. Tout ceci avec l'aide des enfants installés au premier rang qui étaient ravis de pouvoir monter à tour de rôle sur scène et de se muer en artistes de cabaret pendant quelques minutes.

L'association des parents d'élèves du pôle scolaire d'Auvillers-les-Forges/Éteignières était en charge de la petite restauration et de la buvette. Les spectateurs ont ainsi pu se régaler de délicieuses crêpes.

Après un final époustouflant où des milliers de bulles ont envahi la scène, le père Noël en personne est venu rendre visite aux enfants pour leur plus grande joie.

Cet évènement organisé par la Communauté de communes Ardennes Thiérache était voué à proposer un spectacle festif pour toute la famille. Une nouvelle programmation culturelle, à découvrir en partie en dernière page de votre bulletin d'information, est d'ores et déjà programmée pour 2020. Nous espérons vous voir toujours plus nombreux aux rendez-vous d'Ardennes Thiérache !

Saskia Kanis

Violaine de Crombrugghe

RÉSEAU DES MÉDIATHÈQUES D'ARDENNES THIÉRACHE : UNE ÉQUIPE DE BÉNÉVOLES DYNAMIQUE AU SERVICE DE LA CULTURE

La Communauté de Communes Ardennes Thiérache compte six bibliothèques (dont une médiathèque) sur son territoire à Signy-le-Petit, Maubert-Fontaine, L'Échelle, Rumigny, Regniowez et Liart. Afin de prêter main forte à Kathy Druart, Audrey Neveux, Stéphanie Borgniet, Valérie Lallement, Magali Jonet et Romain Daugny du service Culturel d'Ardennes Thiérache, neuf bénévoles interviennent régulièrement dans les médiathèques du secteur*.

Depuis la rentrée de septembre 2019, trois nouvelles bénévoles sont venues renforcer l'équipe à Signy-le-Petit. Violaine De Crombrugghe, Saskia Kanis et Brévaëlle Waxin sont les trois nouvelles recrues de l'équipe de bénévoles au sein des médiathèques d'Ardennes Thiérache.

Chaque semaine, elles donnent quelques heures de leur temps au sein de la médiathèque Claude Piéplu à Signy-le-Petit. Une aide précieuse basée intégralement sur le volontariat qui permet d'optimiser le service rendu à la population habituée à cotôyer les rayonnages de la médiathèque. *« Elles viennent une demi-journée ou une journée entière par semaine, comme elles le peuvent et surtout comme elles le souhaitent »,* souligne Kathy Druart, la responsable du réseau intercommunal des médiathèques d'Ardennes Thiérache. *« Elles nous apportent une aide très précieuse que ce soit pour l'enregistrement et le rangement des livres, l'enregistrement des visiteurs ou pour recouvrir les ouvrages ».*

La plus jeune, Brévaëlle Waxin, est seulement âgée de 18 ans. *« Elle avait fait un stage au sein de la médiathèque dans le cadre de sa scolarité*, précise Kathy Druart, *elle a fini son cursus en juin dernier. En attendant de trouver un emploi, elle a émis le souhait de poursuivre ici car le travail en médiathèque lui avait particulièrement plu ».*

Le bénévolat pour faciliter le rapport social

Saskia et Violaine sont respectivement originaires de Hollande et de Belgique. Installées depuis quelques années en France, le bénévolat au sein de la médiathèque leur permet à la fois de s'intégrer au sein du voisinage et de perfectionner leur français. Saskia vit à Any Martin Rieux depuis quatre ans. Alors qu'elle chantait au sein de la chorale de l'école intercommunale des Arts Vivants d'Ardennes Thiérache dans les locaux de la médiathèque, elle a eu envie de s'impliquer un peu plus au sein de la structure. *« Je vivais à Amsterdam et au moment de ma retraite j'ai souhaité m'installer à la campagne pour être au calme, retrouver les animaux, le terroir mais pas trop loin de la Hollande pour que mes filles puissent venir me voir facilement. J'aime beaucoup vivre ici, la seule chose qui me manquait était le dynamisme culturel d'une grande ville. Travailler à la médiathèque me permet de reprendre contact avec la Culture et cela me plait beaucoup ».*

Des livres en langues étrangères

Originaire de Bruxelles, Violaine s'est installée il y a un an et demi à la Neuville-aux-Joûtes. Elle a commencé à visiter la médiathèque pour sa fille scolarisée au pôle scolaire de Signy-le-Petit.

« Dans le village où j'habitais près de Bruxelles, nous étions habituées à aller très régulièrement à la bibliothèque. En arrivant ici, lorsque j'ai découvert la médiathèque, je me suis dit « chouette, nous allons continuer à emprunter des livres ! » Comme je ne connaissais personne ici, j'ai demandé à Kathy si je pouvais apporter mon aide. De cette façon, je peux m'intégrer plus facilement à la population du secteur et comme j'adore les livres et le contact avec le papier, j'allie l'utile à l'agréable ».

Des médiathèques dynamiques animées par une équipe et des bénévoles passionnés, de quoi donner envie de pousser les portes de ces lieux de culture et de convivialité.

Comme les échanges interculturels sont toujours synonyme d'enrichissement, sachez que la hollandaise Saskia et la belge Violaine ont installé un rayonnage de livres en langues étrangères à la médiathèque de Signy-le-Petit. De quoi permettre aux lecteurs de parfaire aussi leur anglais ou leur néerlandais !

*Nos bénévoles : Christine Thiébeaux, Martine Blain, Sabrina Jimenez, Ammeniek Engbers, Jacqueline Hubert, Jocelyne Cornet.

UNE FIN D'ANNÉE RICHE EN ÉVÈNEMENTS FESTIFS AVEC ARDENNES THIÉRACHE

De nombreux évènements culturels et festifs ont marqué cette fin d'année sur le territoire d'Ardennes Thiérache. Entre théâtre, concerts, spectacles de danse et autres expositions, retour en images sur les rendez-vous de cette fin d'année.

Théâtre "Garden Thiérache"

Le 21 septembre à Mon-Idée et le 29 septembre à Rouvroy-sur-Audry.

Cette pièce, née de la rencontre entre un metteur en scène, un acteur et les agriculteurs du territoire, a été spécialement créée pour Ardennes Thiérache. Pendant un an, la compagnie "Si et Seulement Si" a recueilli les témoignages des exploitants agricoles afin de mettre en avant ce métier qui représente la première force économique du territoire.

Spectacles de marionnettes

à Liart et Signy-le-Petit le 25 septembre.

Dans le cadre du festival mondial des théâtres de marionnettes, des spectacles gratuits étaient proposés aux enfants du territoire :

Horizons par la Compagnie "Médiane" à Signy-le-Petit.

Circo Pirulo par la Compagnie "La Sensible" à Liart.

Cuisines du monde

à Maubert-Fontaine le 9 novembre.

C'est devenu une tradition chaque mois de novembre au lycée privé de Maubert-Fontaine, les ateliers sur le thème des cuisines du monde accueillent toujours plus de participants. Un rendez-vous à l'ambiance conviviale qui finit autour d'une grande table pour une dégustation multi-culturelle.

Théâtre "J'en ai plein le couple"

à Maubert-Fontaine le 14 décembre.

120 personnes étaient présentes pour la dernière représentation théâtrale de la saison culturelle d'Ardennes Thiérache.

C'est la deuxième année qu'Annabelle présente un spectacle sur le territoire. Elle était accompagnée cette année par Rudy Mayoute dans cette pièce sur le couple écrite par les deux comédiens.

Avant la représentation de théâtre un apéro musical a été proposé par l'école intercommunale des Arts Vivants d'Ardennes Thiérache.

Accueil de l'auteur Didier Daeninckx à Maubert-Fontaine le 16 novembre : L'auteur a été invité dans le cadre du festival Interbibly en partenariat avec la BDA. Une très belle rencontre avec cet auteur de polars, passionné d'histoire.

Spectacles de fin d'année de l'école intercommunale des Arts Vivants.

Concert à l'Ehpad de Liart le 14 décembre, et spectacles de danse le 16 décembre à l'Échelle et le 20 décembre à Signy-le-Petit.

Exposition "l'Art de Noël"

en décembre.

Une exposition sur la thématique de noël proposée par les élèves de l'école Jules Mouron et du collège Multi-site Signy-le-Petit/Liart à la médiathèque Intercommunale Claude Pieplu de Signy-le-Petit.

UN SERVICE MUTUALISÉ POUR LES MAIRIES DU TERRITOIRE

Afin d'apporter une aide efficace aux mairies qui peuvent rencontrer des difficultés à recruter un ou une secrétaire de mairie pour quelques heures par semaine, Ardennes Thiérache a décidé de créer un poste de secrétaire de mairie mutualisé.

En septembre 2019, Jade RENNE a été recrutée pour occuper ce poste au sein de la comcom. Elle officie dans les mairies d'Auvillers-les-Forges, Girondelle et Tarzy. Une fonction riche qui demande une grande capacité d'adaptation.

A 24 ans, c'est suite à une reconversion professionnelle que Jade Renne s'est tournée vers le métier de secrétaire de mairie. Après avoir passé une convention de formation auprès du centre de gestion, Jade a fait plusieurs stages pour s'initier aux bases de ce métier complet : *« Ma mère est elle-même secrétaire de mairie, j'étais bien placée pour apprendre les ficelles du métier auprès d'elle ».*

En mars 2019, elle intègre pleinement sa fonction et commence par des remplacements à Blombay et à Chooz.

La Communauté de communes Ardennes Thiérache a décider de proposer aux communes membres la mise en place d'un service de "secrétaire de mairie" mutualisée. Jade a envoyé sa candidature et a été recrutée en septembre dernier.

Depuis, elle exerce son nouveau métier au sein des mairies d'Auvillers-les-Forges, de Girondelle et de Tarzy. Au programme de ses journées, accueil des habitants, gestion de la comptabilité, gestion des salaires, préparation du budget, mise à jour de l'État Civil ou gestion des dossiers d'urbanisme... sa fonction se veut polyvalente et demande une grande connaissance transversale des divers dossiers. *« J'apprécie le côté multi-tâches de ma fonction. Je ne m'ennuie pas même si j'apprends encore mon métier et que je ne suis pas encore experte dans tous les domaines. Heureusement, j'ai des collègues qui peuvent m'aider et, bien entendu, les services de la Communauté de communes ».*

Jade a par ailleurs dû s'adapter à des organisations qui diffèrent d'une mairie à l'autre et doit faire preuve d'une grande organisation. *« Je note absolument tout ce que je fais car lorsque que l'on change de village et que l'on gère le même type de dossiers, on peut parfois être un peu perdu ! ».*

Si la jeune femme avoue plutôt être plutôt adepte de la vie citadine, elle apprécie travailler au sein de petits villages avec un vrai poste à responsabilités : *« Dans une grosse mairie, je serais affectée à un seul service et je devrais effectuer toujours les mêmes tâches. C'est plus intéressant de toucher un peu à tous les domaines. Le fait de changer tout le temps de village permet aussi d'exercer au sein d'ambiances différentes et au contact de personnalités différentes. C'est très enrichissant ».*

Jade est également présente à la Communauté de communes une demi-journée par semaine, le mercredi après-midi. L'occasion pour elle d'échanger avec ses collègues de la comcom et de travailler sur de nouveaux projets : *« J'ai pour mission d'organiser prochainement des réunions, qui se voudront régulières par la suite, avec toutes les secrétaires de mairies du territoire. C'est important pour mieux nous connaître et pour échanger sur nos différentes méthodes de travail. Cela nous permet aussi d'enrichir notre expérience ».*

Pour tous vos contacts avec les mairies d'Auvillers-les-Forges, de Girondelle ou de Tarzy, n'hésitez pas à appeler Jade aux horaires d'ouverture ou même à pousser la porte des établissements municipaux où vous serez accueillis par un sourire chaleureux et bienveillant !

AGENDA 2020

SPECTACLES DE L'ÉCOLE INTERCOMMUNALE DES ARTS VIVANTS

28 MARS À 15H
LIART (SALLE POLYVALENTE)

15 MAI À 20H
ÉTEIGNIÈRES
(SALLE POLYVALENTE)

13 JUIN APRÈS-MIDI
SIGNY-LE-PETIT
(SUR LA PLACE DU VILLAGE)
CONCERT DE FIN D'ANNÉE

23 JUIN À 20H
CERNION
(SALLE POLYVALENTE)
Cours de danse d'Allyssia à l'Échelle

26 JUIN À 20H
SIGNY-LE-PETIT (COSEC)
Cours de Signy-le-Petit et Éteignières

Buvette et petite restauration sur place

ENTRÉE GRATUITE

THÉÂTRE "LA GUERRE DES SEXES"

18 AVRIL
LIEU À CONFIRMER
Petite restauration sur place

ENTRÉE 5€
GRATUITE - 12 ANS

FESTIVAL DES PETITS SIGNES MUSICAUX

DU 13 AU 28 JUIN

ENTRÉE GRATUITE

VILLAGES D'ARDENNES THIÉRACHE
Petite restauration sur place

PRINTEMPS DES POÈTES

21 MARS 14H À 18H
REGNIOWEZ (SALLE POLYVALENTE)

JOURNÉE BIEN-ÊTRE

4 AVRIL 10H À 18H
MÉDIATHÈQUE INTERCOMMUNALE CLAUDE PIEPLU À SIGNY-LE-PETIT

EXPOSITION ARTISTIQUE DE SYLVAIN PARIS

DU 15 MAI AU 15 JUIN
MÉDIATHÈQUE INTERCOMMUNALE CLAUDE PIEPLU À SIGNY-LE-PETIT

Zen & Vous

Séances énergétiques Reiki USUI et KARUNA,
canal d'énergie, je rétablis les centres énergétiques afin d'harmoniser votre être dans tous ses corps : **mental, physique, causal, astral**

Formation Reiki USUI et KARUNA :
j'initie du 1er degré à la maîtrise

Massages :

*Mon Ange Intérieur : procure une revitalisation sur le plan mental, physique, émotionnel et énergétique. C'est un massage très enveloppant des pieds à la tête, relaxant, drainant, revitalisant et énergétique.
Un excellent moment de détente et cocooning !

* Kobido : Lifting du visage japonais par une technique dynamique des muscles faciaux, massage du visage par excellence. Il améliore la circulation sanguine, permet une bonne oxygénation, rafraîchit les traits du visage et redonne de l'éclat.
Il soulage le mental et apporte une détente globale immédiate.

Laurence COPLO
Maître REIKI
3 Chemin de la Marzelle - 08290 Marlemont
06 79 57 56 60 - laurence.coplo@orange.fr
Natura4Ever
Praticien en Massages-Bien-être

FAITES VOTRE PUB !

DU CÔTÉ DES ARTISANS DE NOTRE TERRITOIRE...

La Communauté de communes Ardennes Thiérache a décidé de créer sa propre régie publicitaire et a mis à disposition, dans ce magazine, des encarts publicitaires. Vous êtes artisan ou commerçant sur notre territoire et vous voulez diffuser votre publicité dans les 5 100 exemplaires distribués. Vous trouverez ci-dessous les modalités ainsi que les tarifs.

Entreprise ..... tél. .....

Adresse .....

.....

Mail .....

souhaite insérer un encart publicitaire dans le prochain magazine.

☐ **Carte de visite : 50€ HT** ☐ **1/8 page A4 : 100€ HT** ☐ **1/4 page A4 : 200€ HT**

Le règlement est à effectuer par chèque à l'ordre du Trésor Public régie publicitaire.
Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à contacter le 03 24 26 13 31.